

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3770>



Réforme du lycée : non à la mise en place de la Première

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée -



Publication date: lundi 24 janvier 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Signez en ligne cette pétition : <http://pascettereformedulycee.org/>

Organisations signataires : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUPDEN-FSU, AEAT, APLV, APSES, CGT-EDUC, CNARELA, FIDL, SN FO CL, SNALC, SNCL, SUD ÉDUC

Monsieur le Ministre,

La pétition considérant l'an dernier que votre projet de réforme des voies générale et technologiques du lycée était inacceptable a recueilli plus de 15 000 signatures.

Les premiers bilans de la mise en place de la classe de Seconde et de la préparation de la rentrée 2011 confirment les craintes :

- la gestion locale de la dotation globalisée a conduit à des bras de fer entre enseignants et avec les directions d'établissement, qui nuisent à la sérénité du travail et ont conduit à des arrangements inacceptables : horaires élèves variables d'un établissement à l'autre et parfois non respectés, accompagnement tout sauf "personnalisé" ;
- les personnels ont du faire face à une désorganisation des établissements et un amoncellement de difficultés, d'autant que plus grandes que vous n'avez pas tenu vos engagements en terme de formation et d'accompagnement ;
- dans le même temps, les rectorats tentent d'imposer aux enseignants des disciplines technologiques industrielles des formations en plus de leur temps de service, ce qui n'est pas acceptable.

Toutes ces difficultés seraient amplifiées à la rentrée prochaine par la mise en place de la classe de Première, dans un cadre de suppressions de postes que vous maintenez.

Les tronc communs, les diminutions d'horaires disciplinaires qui s'ajoutent à celles déjà effectuées en classe de seconde, la gestion des dotations globalisées dans le cadre de l'autonomie renforcée des établissements découlant du nouveau statut des EPLE, fragiliseraient les enseignements et désorganiseraient les lycées au détriment des élèves.

Nous le réaffirmons : le lycée doit être amélioré et personne ne peut se résoudre à la persistance de l'échec d'un nombre important de jeunes, en particulier en classe de Seconde.

Mais cette réforme n'apporte aucune réponse à la demande unanime d'amélioration des conditions d'étude des élèves et des conditions de travail des personnels et à l'inverse elle les dégrade.

C'est pourquoi, nous réaffirmons notre opposition à cette réforme. Nous vous demandons solennellement :

- une remise à plat de la classe de Seconde, notamment par une définition nationale par discipline des horaires en effectif réduit ;
- la non-application de la réforme de la classe de Première générale et de la Première technologique à la rentrée 2011, non-application qui ne pénaliserait aucunement les élèves actuellement en Seconde puisque rien dans la réforme de cette classe n'impose la mise en place des Premières Générales et Technologiques ;
- l'ouverture de discussions sur d'autres bases ;

– de revenir sur les suppressions de postes.

Télécharger cette pétition :



Pétition : non à la mise en place de la Première

Télécharger la version papier à renvoyer à
SNES-FSU, Secrétariat du secrétariat général
46, av. d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13